

## Fonds du Logement

### Avis de marché

**Procédure** : européenne ouverte

**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :

Date: 07/07/2022 Heure: 11:00

Lieu: Fonds du Logement 52, Boulevard Marcel Cahen L-1311 Luxembourg

### SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

**Intitulé attribué au marché** : 2409 – Construction d'une maison bifamiliale, 28 rue de l'hôpital à Echternach – Travaux de menuiserie extérieure

**Description succincte du marché** : 2409 – Construction d'une maison bifamiliale, 28 rue de l'hôpital à Echternach – Travaux de menuiserie extérieure

### SECTION IV: PROCÉDURE

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :

Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu))

La remise électronique est obligatoire.

### SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

**Autres informations** :

Le début des travaux est prévu pour le 26/06/2023.

La durée des travaux est de 15 jours ouvrables.

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions de participation : Capacité économique et financière

- Habilitation à exercer l'activité professionnelle.

Capacité technique ou professionnelle

- Liste des 3 références au minimum d'envergure similaire pour des marchés analogues et de même nature.

Pour le complément, voir les modalités annexées dans le cahier des charges.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation de l'opérateur économique.

Réception des offres : Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :24/05/2022

La version intégrale de l'avis no 2201124 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)

La Présidente du Conseil d'Administration et un membre du Conseil d'Administration.